

CANDIDATURE CLASSE DE SECONDE GT

SECTIONS EUROPEENNE ANGLAIS / SECTION EUROPEENNE ESPAGNOL

Le lycée propose deux sections européennes: *(cochez la case correspondant à votre souhait)*

- Section européenne Anglais / Histoire-Géographie et Sciences Physiques (1 heure)
- Section européenne Espagnol / Histoire-Géographie (1 heure)

Date limite de la réception des candidatures par le lycée : vendredi 5 juin 2026

ATTENTION :

- **Le choix de l'élève et de la famille constitue un engagement pour toute l'année scolaire 2026/2027.**
- Le choix de cette option ne permet pas de choisir **une autre option** pour des raisons d'équité compte tenu du nombre de places disponibles dans les deux options.
- L'accès à la **section européenne** du Lycée CHARLES GIDE est **réservé en priorité** aux élèves des collèges déjà engagés dans cet enseignement. Les autres candidatures seront examinées en second lieu.
- Si vous souhaitez demander une inversion des langues vivantes, merci de compléter l'imprimé prévu à cet effet.

La réponse sera communiquée aux familles le jour de l'inscription en seconde.

NOM – PRENOM DE L'ELEVE :	Signature des parents
COLLEGE D'ORIGINE :	

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- ✓ Les photocopies des **bulletins scolaires** des 2 premiers trimestres de 3^{ème}.
- ✓ **Une lettre de motivation dans la langue demandée (anglais ou espagnol)**
- ✓ **La présente fiche**
- ✓ **Attestation ev@lang**

ANNEXE 1 ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

SECTION EURO ANGLAIS / SECTION EURO ESPAGNOL

À remplir par le professeur de langue vivante du collège et à rendre sous pli cacheté

Nom : Prénom :

Candidature pour la section européenne : Anglais Espagnol

Critères d'évaluation pour l'année de 3 ^{ème}	1 Très insuffisant	2	3	4 Très bien
L'élève montre un intérêt particulier pour la langue anglaise ou espagnole et leurs civilisations				
L'élève a un niveau satisfaisant en Histoire/Géographie qui lui permette de participer à des travaux de disciplines non linguistiques				
L'élève a un niveau satisfaisant en Sciences-Physiques qui lui permette de participer à des travaux de disciplines non linguistiques				
Le niveau de langue vivante est satisfaisant (compréhension des documents et des consignes, capacité à concevoir une réponse intelligible)				
L'élève est très actif à l'oral (proposer des réponses et poser des questions, faire des exposés, participer à des débats)				
L'élève fait preuve d'efficacité et d'autonomie, en particulier dans les travaux en groupe et dans le travail à la maison.				
L'élève sait écouter les autres, respecter leur prise de parole et leurs idées				
L'élève s'investit au mieux de ses capacités dans les activités qui lui sont proposées.				

AVIS DU COLLÈGE D'ORIGINE

Très favorable Favorable Sans opposition Défavorable

Commentaire du professeur principal

.....

.....

Signature du Chef d'Etablissement

DÉCISION DU LYCÉE CHARLES GIDE

Retenu(e) Liste complémentaire Refusé(e)

Signature du Chef d'Etablissement